

CARMIGNAC PORTFOLIO SÉCURITÉ FW EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum
de placement
recommandée :

2 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ
1 2* 3 4 5 6 7

LU0992624949

Reporting mensuel - 30/04/2024

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

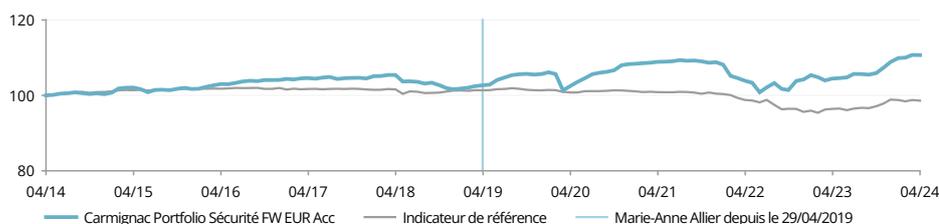
Fonds investi en obligations et autres titres de créances libellés en euro. Son approche flexible et active avec une faible durée lui permet de déployer des stratégies de conviction principalement sur les marchés européens sans contrainte imposée par un benchmark. De plus le compartiment cherchera à investir de manière durable en visant une appréciation du capital à long terme et mettra en œuvre une approche d'investissement socialement responsable. Il a pour objectif de surperformer son indicateur de référence, l'ICE BofA ML 1-3 ans Euro All Government Index (EUR) (coupons réinvestis) sur son horizon de placement de 2 ans.

Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 30/04/2024 - Net de frais)

| | Performances cumulées (%) | | | | Performances annualisées (%) | | | |
|-------------------------|---------------------------|-------|-------|--------|------------------------------|-------|--------|----------------------|
| | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans | 3 ans | 5 ans | 10 ans | Depuis le 29/04/2019 |
| FW EUR Acc | 5.98 | 1.65 | 7.80 | 10.69 | 0.55 | 1.51 | 1.02 | 1.5 |
| Indicateur de référence | 2.27 | -2.24 | -2.71 | -1.39 | -0.75 | -0.55 | -0.14 | -0.5 |
| Moyenne de la catégorie | 3.71 | -0.59 | -0.12 | 0.83 | -0.20 | -0.02 | 0.08 | — |
| Classement (quartile) | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | — |

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

| | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
|-------------------------|------|-------|-------|-------|------|-------|-------|------|------|------|
| FW EUR Acc | 4.45 | -4.21 | 0.44 | 2.54 | 3.94 | -2.73 | 0.38 | 2.35 | 1.38 | 1.94 |
| Indicateur de référence | 3.40 | -4.82 | -0.71 | -0.15 | 0.07 | -0.29 | -0.39 | 0.30 | 0.72 | 1.84 |

STATISTIQUES (%)

| | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|-------------------------|-------|-------|--------|
| Volatilité du fonds | 2.5 | 2.6 | 2.0 |
| Volatilité du benchmark | 1.8 | 1.5 | 1.2 |
| Ratio de Sharpe | 0.3 | 0.7 | 0.6 |
| Bêta | 0.3 | 0.6 | 0.6 |
| Alpha | 0.0 | -0.0 | -0.0 |

Calcul : pas hebdomadaire



M.-A. Allier



A. Guedy

CHIFFRES CLÉS

| | |
|--------------------------------|------|
| Sensibilité taux | 2.4 |
| Yield to Maturity | 4.6% |
| Notation moyenne | A- |
| Coupon moyen | 3.1% |
| Nombre d'émetteurs obligations | 160 |
| Nombre d'obligations | 252 |

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 15:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 25/11/2013
Actifs sous gestion du Fonds : 1297M€ / 1387M\$⁽¹⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 25/11/2013
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 780M€
VL : 112.79€
Catégorie Morningstar™ : EUR Diversified Bond - Short Term



Overall Morningstar Rating™
04/2024

GÉRANT(S) DU FONDS

Marie-Anne Allier depuis le 29/04/2019
Aymeric Guedy depuis le 01/03/2023

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE⁽²⁾

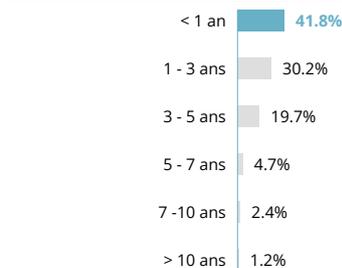
ICE BofA ML 1-3 ans All Euro Government Index (coupons réinvestis).

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

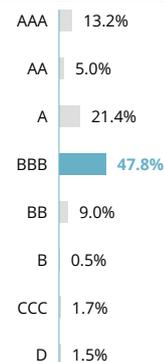
Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
 Minimum % d'investissements durables 10%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

ALLOCATION D'ACTIFS

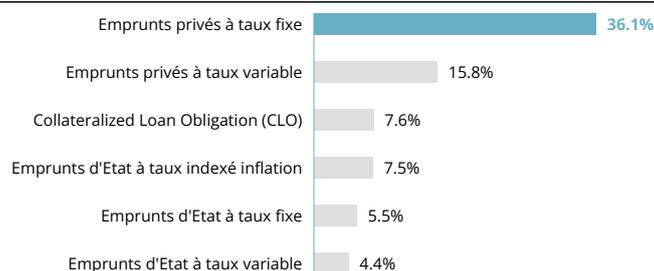
| | |
|--|--------------|
| Obligations | 77.0% |
| Emprunts d'Etat pays développés | 15.4% |
| Amérique du Nord | 4.6% |
| Europe | 10.1% |
| Europe de l'Est | 0.3% |
| Supranational | 0.4% |
| Emprunts d'Etat pays émergents | 2.0% |
| Europe de l'Est | 2.0% |
| Emprunts privés pays développés | 46.8% |
| Consommation Discrétionnaire | 2.4% |
| Biens de Consommation de Base | 0.8% |
| Energie | 10.7% |
| Finance | 20.4% |
| Santé | 1.1% |
| Industrie | 2.7% |
| Technologies de l'Information | 0.7% |
| Matériaux | 1.4% |
| Immobilier | 2.3% |
| Communication | 1.5% |
| Services aux Collectivités | 2.8% |
| Emprunts privés pays émergents | 5.1% |
| Consommation Discrétionnaire | 0.5% |
| Finance | 3.2% |
| Industrie | 0.5% |
| Immobilier | 1.0% |
| Collateralized Loan Obligation (CLO) | 7.6% |
| Monétaire | 18.4% |
| Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés | 4.7% |

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE


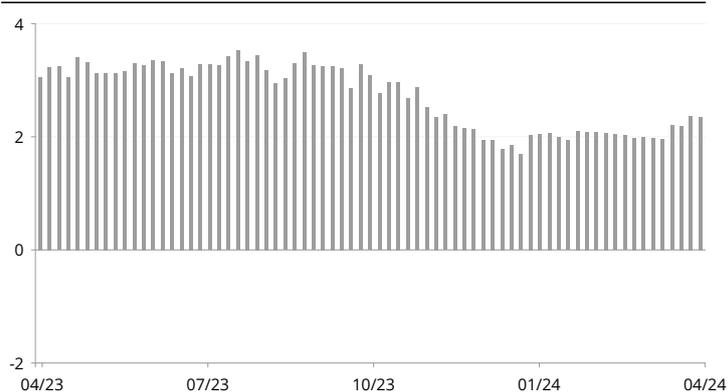
Les dates d'échéance sont basées sur la prochaine date d'appel lorsque disponible.

RÉPARTITION PAR NOTATION


Poids rebasés

RÉPARTITION PAR TYPE D'EMPRUNTS - POCHE TAUX

PRINCIPALES POSITIONS - OBLIGATIONS

| Nom | Pays | Notation | % |
|---|------------|----------|--------------|
| UNITED STATES 0.12% 15/04/2026 | Etats-Unis | AAA | 4.6% |
| SPAIN 0.65% 30/11/2027 | Espagne | A- | 2.9% |
| ITALY 4.81% 15/04/2025 | Italie | BBB | 1.6% |
| NETHERLANDS 0.25% 07/06/2024 | Pays-Bas | AAA | 1.2% |
| RUSSIA 1.12% 20/11/2027 | Russie | D | 1.1% |
| REPSOL INTERNATIONAL FINANCE 22/12/2026 | Espagne | BBB- | 1.0% |
| ENI TV 13/10/2025 | Italie | BBB | 0.9% |
| REPSOL INTERNATIONAL FINANCE 11/03/2026 | Espagne | BBB- | 0.8% |
| ITALY 28/06/2026 | Italie | BBB | 0.8% |
| GREECE 5.17% 15/12/2027 | Grèce | BBB- | 0.8% |
| Total | | | 15.8% |

EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- 10% au moins des actifs nets du Compartiment sont investis dans des obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité ainsi que dans des titres d'émetteurs privés véritablement alignés sur l'un des 9 (sur un total de 17) Objectifs de développement durable des Nations unies;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 3%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- En ce qui concerne la dette d'entreprise, l'univers d'investissement est activement réduit d'au moins 20%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

COUVERTURE ESG DU FONDS

| | |
|---|-------|
| Nombre d'émetteurs dans le portefeuille | 136 |
| Nombre d'émetteurs notés | 133 |
| Taux de couverture | 97.8% |

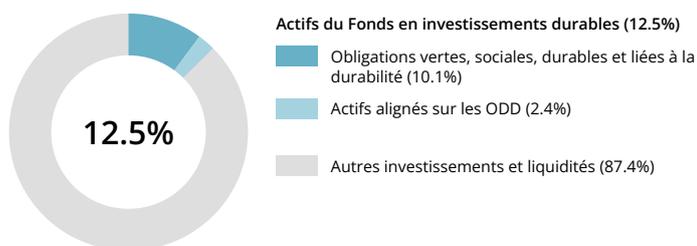
Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Portfolio Sécurité FW EUR Acc AA

Source: MSCI ESG

INVESTISSEMENTS DURABLES (ACTIFS NETS)

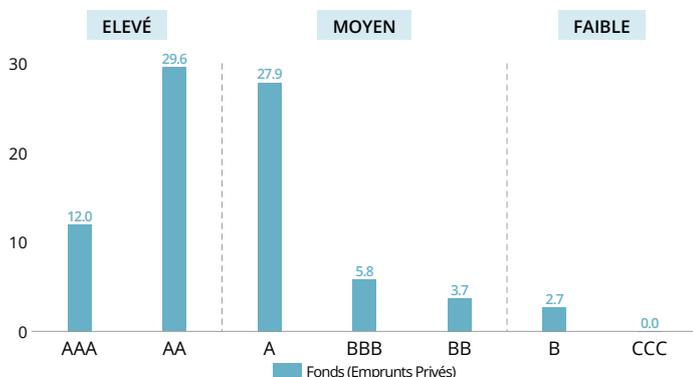


Pour l'évaluation des **obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité**, les indicateurs de dette durable de Bloomberg sont utilisés pour filtrer les titres de créance d'entreprises qui présentent des caractéristiques de durabilité autodéclarées. Des considérations telles que la classification de l'instrument selon les normes de marché reconnues (International Capital Markets Association ou Climate Bond Initiative) ou l'assurance d'un tiers sont importantes pour notre évaluation.

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

NOTE ESG MSCI DU FONDS



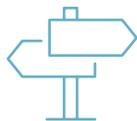
Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 83.4%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

| Nom | Pondération | Note ESG |
|----------------------------|-------------|----------|
| IBERDROLA INTERNATIONAL BV | 1.4% | AAA |
| OMV AKTIENGESELLSCHAFT | 0.2% | AAA |
| CASTELLUM AKTIEBOLAG | 0.2% | AAA |
| 3I GROUP PLC | 0.0% | AAA |
| INFORMA PLC | 0.0% | AAA |

Source: MSCI ESG

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

Le mois d'avril a été marqué par la révision à la baisse des attentes concernant la diminution de taux de la Réserve fédérale pour l'année 2024, poussant ainsi les taux à la hausse, à l'instar du taux à 2 ans états-unien qui gagne 34 points de base sur le mois, dépassant le seuil des 5%. Ce recalibrage s'est opéré graduellement au cours du mois avec des données d'inflation qui ont été particulièrement robustes outre-Atlantique, notamment au travers de la réaccélération de l'indice des prix à la consommation à +3,5% sur un an. Les racines inflationnistes continuent d'alimenter un discours prudent des membres de la Réserve fédérale, à l'instar des ventes au détail ou des données d'emploi qui ont plaidé pour un narratif de non-atterrissage de l'économie états-unienne. La désynchronisation se poursuit avec un alignement des planètes pour la zone euro où l'inflation continue de décroître à +2,4% sur un an, permettant ainsi à la Banque centrale européenne d'adopter un ton bien plus accommodant dans son discours. D'autre part, l'activité économique s'est améliorée dans les indicateurs avancés comme dans les publications de croissance qui ressortent au-dessus du consensus. Ce découplage n'a pourtant pas profité aux taux européens qui ont poursuivi sur une dynamique haussière de manière synchronisée avec leurs homologues états-uniens, à l'instar du 10 ans germanique qui gagne +29 points de base au mois d'avril. Enfin la situation géopolitique s'est considérablement dégradée au Moyen-Orient après l'attaque massive de l'Iran sur le territoire israélien, alimentant d'une part l'aversion au risque chez les investisseurs et, d'autre part, les moteurs inflationnistes avec une flambée du cours des matières premières.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

Dans un environnement caractérisé par des pressions à la hausse sur les taux d'intérêt et un écartement des spreads sur le segment le plus risqué du marché du crédit, notre positionnement combinant une exposition réduite aux taux cœurs et une exposition au crédit privilégiant les segments les plus défensifs nous a permis d'afficher une performance légèrement négative, surperformant notre indicateur de référence. Notre allocation aux obligations d'entreprises et financières de courte maturité, bien notées et bénéficiant d'un portage attractif, nous a permis de limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt au cours du mois. Toutefois, le portefeuille a été affecté par ses positions longues sur la partie courte de la courbe des taux européens. Enfin, le portefeuille a continué à bénéficier de la bonne performance de notre sélection de « collateralized loan obligations » (CLO) et de notre exposition aux instruments du marché monétaire.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Au cours du mois d'avril, nous avons progressivement augmenté la duration du portefeuille de 2 à 2,4 en renforçant notre position sur la partie courte de la courbe européenne ainsi que notre stratégie de pentification à mesure que le marché retranchait le nombre de baisses de taux pour 2024, qui se situait à moins de 3 à la fin du mois. Ainsi, dans ce scénario d'atterrissage en douceur de l'économie européenne grâce notamment à l'amélioration des revenus réels, et une inflation qui revient progressivement vers l'objectif de la Banque centrale européenne, ouvrant la voie à une première baisse de taux en juin, le portefeuille maintient une sensibilité aux taux modérée autour de 2,4, consistant principalement en des stratégies d'inflation et de pentification de la courbe, et une allocation significative au crédit. En effet, nous continuons de considérer ce dernier comme un moteur de performance attractif, représentant près de deux tiers du portefeuille, dans une perspective de portage tout en gardant des couvertures tactiques eu égard aux niveaux de valorisation actuels. Notre exposition est concentrée sur les échéances courtes avec de bonnes notations, où les valeurs financières, le secteur de l'énergie et les CLO restent nos trois plus fortes convictions. Le rendement moyen du portefeuille se situe en fin de période autour de 4,7%, fourchette haute depuis plus de dix ans, ce qui devrait être le principal moteur de la performance cette année.

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intéret et capital).

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield to Maturity correspond en français à la notion de taux de rendement actuariel. Il s'agit, au moment du calcul considéré, du taux de rendement estimé offert par une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance par l'investisseur. Notez que le rendement indiqué ne tient pas compte de l'effet du portage de devises ainsi que des frais et dépenses du Fonds.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa45034df?t=1562690846881>.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

| Parts | Date de la 1ère VL | Code Bloomberg | ISIN | Frais de gestion | Coûts d'entrée ⁽¹⁾ | Coûts de sortie ⁽²⁾ | Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾ | Coûts de transaction ⁽⁴⁾ | Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾ | Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾ | Performance sur un an (%) | | | | |
|------------|--------------------|----------------|--------------|------------------|-------------------------------|--------------------------------|--|-------------------------------------|--|---|---------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | | | | | | | | | | | 28.04.23-30.04.24 | 29.04.22-28.04.23 | 30.04.21-29.04.22 | 30.04.20-30.04.21 | 30.04.19-30.04.20 |
| FW EUR Acc | 25/11/2013 | CARPSFE LX | LU0992624949 | Max. 0.55% | — | — | 0.64% | 0.23% | — | — | 6.0 | 0.5 | -4.6 | 6.2 | -0.2 |
| À EUR Acc | 31/12/2021 | CACPSAE LX | LU2426951195 | Max. 1% | Max. 1% | — | 1.1% | 0.23% | 20% | — | 5.1 | 0.1 | — | — | — |

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

TAUX D'INTÉRÊT : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **PERTE EN CAPITAL** : Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à son prix d'achat. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/04/2024. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.